

Je parle ici de l'opposition, mais je pourrais en dire autant des députés ministériels de l'arrière-plan qui aimeraient faire valoir leur point de vue sans se faire dire qu'ils doivent voter pour le gouvernement en toute occasion. Nous devons pouvoir exprimer une opinion contraire sans qu'on nous laisse entendre que cela déclencherait des élections générales. En agissant ainsi, le gouvernement joue à la roulette russe. Cette attitude tient la Chambre constamment sur le qui-vive par crainte d'élections. Chaque vote de cette Chambre pourrait être très serré et le gouvernement, tôt ou tard, pourrait tomber par accident. Cependant, il n'en pourrait blâmer que lui-même.

L'amendement présenté par le parti conservateur et qui sera mis aux voix ce soir nous montre à quoi nous pouvons nous attendre. Cet après-midi, le Nouveau Parti démocratique remettait à la presse un communiqué que je voudrais consigner au compte rendu:

Le Nouveau Parti démocratique tient à réaffirmer sa position relative aux amendements proposés au discours du trône. Ces amendements ne constituent pas des motions de blâme à moins de l'exprimer précisément. Nous n'avons pas l'intention de permettre au gouvernement de nous réduire au silence sous menace constante d'élections. De même, nous n'avons pas l'intention de permettre aux conservateurs de nous pousser, à force d'intrigues, à harceler sans cesse le gouvernement en présentant de faux amendements.

L'amendement présenté par l'opposition officielle sent plus le harcèlement qu'une tentative de traiter une question qui aurait sa place dans le débat en cours. Il est évident que la taxe de vente relève du débat sur le budget où elle pourra être étudiée en fonction de toutes les autres propositions relatives aux impôts. Les néo-démocrates croient maintenant, comme durant la dernière législature, que le gouvernement devrait rechercher une occasion prochaine d'enlever la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, afin de stimuler la construction domiciliaire, et nous avons l'intention de pousser cette demande avec vigueur pendant le débat sur le budget.

Néanmoins, l'amendement dont la Chambre est actuellement saisie nous apparaît comme une manœuvre pour entretenir l'enthousiasme politique, mais dépourvue de tout but positif. Ainsi que nous l'avons déjà prouvé, nous sommes disposés à appuyer ou à proposer des amendements pour engager la Chambre à faire valoir ses points de vue au sujet de questions de politiques de premier plan, mais nous ne voyons pas d'un bon œil que l'on use de ce privilège pour harceler inutilement le gouvernement. Nous n'hésiterons pas à faire connaître nos opinions, en temps opportun, sur l'essentiel de l'amendement, mais nous n'avons nullement l'intention de nous laisser entraîner à faire le jeu de ceux qui cherchent de toute évidence à maintenir le Parlement dans un constant état d'ébullition, alors que la tâche à accomplir est si considérable.

Le moment est venu de présenter des propositions et des mesures législatives d'ordre positif et non pas de se jouer du Parlement. L'amendement proposé par les conservateurs n'a d'autre but, selon nous, que de faire le jeu de la politique et nous voterons par conséquent contre.

Si le gouvernement est en butte à toute une série d'amendements semblables, il devrait déclarer sans ambages qu'il a l'intention de poursuivre sa tâche, à moins d'être renversé à la suite d'une motion de censure spéciale.

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord): Monsieur l'Orateur, à l'instar des autres députés qui ont parlé jusqu'ici, je voudrais vous féliciter non seulement de votre nomination à titre d'Orateur de la Chambre, mais aussi de la façon dont vous en avez jusqu'à présent dirigé les travaux. J'ai confiance en vous, car je sais que la Chambre sera dirigée de façon ordonnée et compétente. Je voudrais aussi féliciter l'Orateur suppléant pour les mêmes raisons.

J'offre également mes félicitations au motionnaire (M. Goyer) et au comotionnaire (M. Stanbury) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je suis très fier de mes deux collègues. Je suis heureux d'avoir la chance de siéger à cette 27^e législature à titre de député de Renfrew-Nord. Ma circonscription est très vaste et s'étend six milles au nord de la ville de Renfrew, le long de l'Outaouais, jusqu'à quatre milles de Mattawa.

Elle est bornée au sud et à l'ouest par la circonscription de Renfrew-Sud et une partie du parc Algonquin. Au nord, elle longe la circonscription de Nipissing. L'extrémité sud de ma circonscription est en grande partie agricole, tandis que les produits de la forêt jouent un rôle important dans l'économie du reste du territoire. En général, la vallée de l'Ottawa supérieure n'a pas joui, au cours de la récente période d'expansion économique du Canada, d'une prospérité qui se comparait, même de loin, à l'abondance qui régnait dans certaines autres régions du Canada. La promotion de l'industrie et des encouragements s'imposent si l'on veut que la vallée de l'Ottawa supérieure prenne de l'essor et progresse dans les années à venir. Nous sommes chanceux de posséder le camp militaire à Petawawa, l'usine d'énergie atomique à Chalk-River, la ville de Deep River, la *Dominion Magnesium* et la *Light Alloy* à Haley Station, et à Pembroke, la *Steel Equipment Limited*, la *Canada Veneer* et d'autres industries exploitant le bois, qui fournissent de l'emploi à la population et lui donnent de solides assises.

● (8.10 p.m.)

Toutefois, si nous voulons que ces industries demeurent là où elles sont installées, nous devrions admettre qu'elles méritent de bien meilleures conditions. Ainsi, il serait très souhaitable, voire essentiel, que le gouvernement offre une forte subvention au ministère ontarien de la Voirie en vue de l'amélioration